

Question d'actualité du groupe socialiste et apparentés

Objet : Le droit au logement, un droit fondamental

Avec l'installation du froid, l'action des Enfants de Don Quichotte critiquée, dans un premier temps, par Madame Vautrin, Ministre de la cohésion sociale, la crise du logement et la détresse des sans-abri resurgissent dans le débat public.

Selon Emmaüs, plus de 3, 2 millions de mal logés en France dont près d'1 million de personnes sont privées d'un logement personnel : 100 000 vivent dans la rue.

D'autres, plus de 5 millions, vivraient en situation de fragilité à court ou moyen terme (copropriétés dégradées, impayés de loyer, surpeuplement, vivant chez des tiers, dans des caravanes, des foyers).

Dans notre département, la droite a beau clamer que la pauvreté recule (statistique INSEE à la main), chacune de nos permanences d'élus apporte un cruel démenti, hélas, à ce cri de victoire.

Les hommes et femmes politiques de terrain le savent et s'en inquiètent.

Le logement est l'une des trois priorités des valdoisiens avec l'emploi et la sécurité.

Si l'on construit davantage en France, ce dont se gargarise le Gouvernement, il n'y a pas adéquation entre le nombre de logements produits et la demande, notamment du fait d'un niveau des loyers beaucoup trop élevé.

Tous les moyens doivent être utilisés, construire, réquisitionner les logements vides, bloquer les loyers. Alors oui au "droit opposable" pour interpeller l'Etat mais cette possibilité ne règlera rien sans la volonté politique de construire les logements indispensables à la population. Notamment, en faisant appliquer, dès aujourd'hui, la loi sur le 20% votée par la gauche le 13 décembre 2000.

Le Conseil général compte tenu de ses compétences se trouve directement interpellé par cette situation pour un grand nombre de valdoisien.

Monsieur le Président, que comptez vous faire ?